

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 21 juillet 2009

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Statistiques sur les crimes déclarés par la police, 2008

2

Les crimes déclarés par la police au Canada ont continué à fléchir en 2008. Le taux de criminalité traditionnel et le nouvel Indice de gravité de la criminalité ont tous les deux diminué de 5 %, ce qui signifie que le volume des crimes déclarés par la police de même que leur gravité ont reculé. Les crimes violents se sont aussi repliés, mais dans une moindre mesure.

L'incarcération des Autochtones dans les services correctionnels pour adultes

7

Investissement dans la construction de logements neufs, mai 2009

9

Dépenses publiques au chapitre de la culture, 2006-2007

9

Nouveaux produits

10



Communiqués

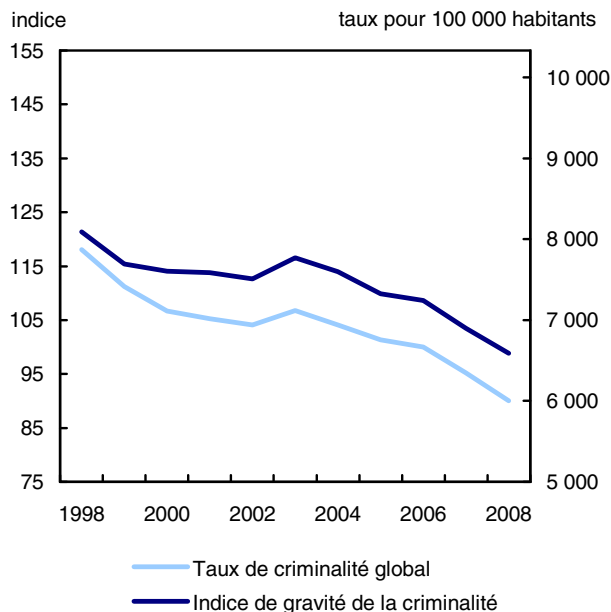
Statistiques sur les crimes déclarés par la police

2008

Les crimes déclarés par la police au Canada ont continué à fléchir en 2008. Le taux de criminalité traditionnel et le nouvel Indice de gravité de la criminalité ont tous les deux diminué de 5 %, ce qui signifie que le volume des crimes déclarés par la police de même que leur gravité ont reculé. Les crimes violents se sont aussi repliés, mais dans une moindre mesure.

Il s'agit d'une cinquième baisse annuelle consécutive des crimes déclarés par la police. La police a déclaré environ 77 000 crimes de moins en 2008. Plus particulièrement, le nombre de vols de 5 000 \$ et moins a reculé de 28 000, celui des introductions par effraction, de 22 000 et celui des vols de véhicules à moteur, de 20 000.

Taux de crimes et Indice de gravité de la criminalité déclarés par la police, Canada



La gravité de la criminalité était en baisse dans presque toutes les provinces. La plus forte diminution

Note aux lecteurs

Le présent communiqué est fondé sur un article du Juristat dans lequel on examine les tendances de l'ensemble des crimes, des crimes violents et des crimes sans violence déclarés par la police, et ce, aux échelons du pays, des provinces et territoires ainsi que des régions métropolitaines de recensement.

Pour la première fois, cette parution comprend de l'information tant sur le volume que sur la gravité des crimes déclarés par la police. Le taux de crimes déclarés par la police (TCDP) traditionnel sert à mesurer les changements du volume de la criminalité, alors que le nouvel Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police (IGCDP), qui a été présenté au printemps 2009, permet de suivre les variations de la gravité des crimes déclarés par la police.

Dans l'IGCDP, on attribue à chaque type d'infraction un poids calculé à partir des peines effectivement imposées par les tribunaux dans l'ensemble des provinces et des territoires. Les crimes plus graves ont des poids plus élevés, et les crimes moins graves, des poids moins élevés. Ainsi, lorsqu'on englobe tous les crimes, les variations des infractions plus graves ont un effet plus marqué sur l'indice. Pour obtenir une explication détaillée de l'indice et de la façon dont il est calculé, veuillez consulter le rapport La mesure de la criminalité au Canada : présentation de l'Indice de gravité de la criminalité et des améliorations au Programme de déclaration uniforme de la criminalité (85-004-X, gratuit).

Les données proviennent du Programme de déclaration uniforme de la criminalité, qui est un recensement de tous les crimes dont la police a pris connaissance et dont elle a établi le bien-fondé. Ces statistiques de la criminalité sont recueillies conformément à un ensemble de catégories et de définitions de crimes approuvé à l'échelle nationale. Elles ont été déclarées régulièrement par les services de police et communiquées à Statistique Canada chaque année depuis 1962.

Statistique Canada diffuse également, à titre de mesure complémentaire de la criminalité, des données sur la victimisation recueillies tous les cinq ans dans le cadre de l'Enquête sociale générale. On prévoit diffuser les prochaines données sur la victimisation à l'été 2010.

a été déclarée par le Manitoba, où l'Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police (IGCDP) a fléchi de 14 %. La seule exception notable était l'Île-du-Prince-Édouard, où l'IGCDP a progressé de 7 %.

Environ 1 crime signalé à la police sur 5 est violent. En 2008, la police a déclaré 3 500 affaires de violence de moins, dont 2 000 étaient des vols qualifiés.

Les homicides, qui représentent moins de 1 % de tous les crimes violents, figuraient parmi les quelques types de crimes violents qui ont progressé en 2008.

Le taux de crimes déclarés par la police (TCDP) et commis par des jeunes de 12 à 17 ans a fléchi de 5 % en 2008, en baisse pour la quatrième fois en cinq ans. Le taux de crimes violents commis par des jeunes, qui a affiché un recul de 3 %, est demeuré relativement stable depuis 2000.

La gravité de la criminalité est plus élevée dans le Nord et dans l'Ouest

À l'échelon des provinces, la gravité de la criminalité est toujours plus importante dans l'Ouest. En 2008, l'IGCDP de la Saskatchewan, qui se situait à 156, dépassait nettement l'indice national de 90. Les valeurs de l'indice enregistrées par les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut étaient plus du double de celle observée en Saskatchewan.

Même après avoir augmenté, l'indice de l'Île-du-Prince-Édouard (68) était le plus faible au pays.

La plupart des régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada ont déclaré des baisses de leur IGCDP en 2008. Les RMR de Winnipeg, St. John's, Regina, Saskatoon, Moncton et Saguenay ont enregistré des reculs d'au moins 10 % de la gravité des crimes.

Trois-Rivières (+14 %), Peterborough (+7 %) et Sherbrooke (+3 %) étaient les seules RMR ayant déclaré des augmentations de la gravité de la criminalité.

En 2008, les valeurs les plus importantes de l'IGCDP ont été constatées dans des RMR de l'Ouest. La gravité de la criminalité était la plus élevée à Regina, suivie d'Abbotsford-Mission, de Saskatoon, de Kelowna, de Winnipeg, d'Edmonton et de Vancouver.

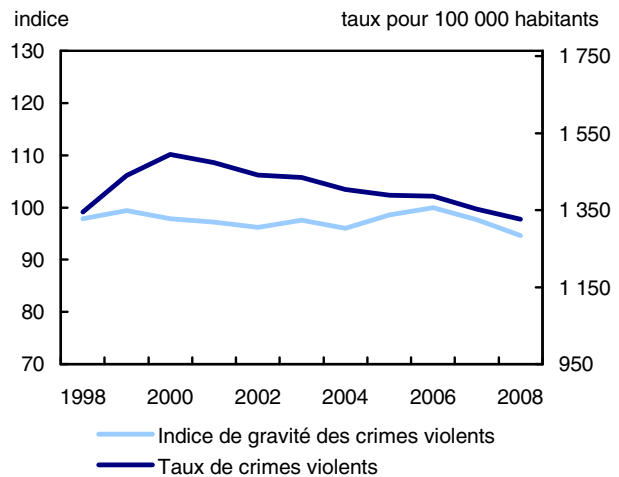
En ce qui concerne les RMR du Canada central et de l'Est, seules Thunder Bay, Brantford, Saint John, Halifax et Montréal ont déclaré des valeurs de l'indice qui étaient supérieures à la moyenne nationale.

La gravité de la criminalité était la moins élevée à Guelph, suivie de Saguenay, Barrie, Québec et Toronto. L'indice de Toronto a reculé de 6 % en 2008, et il était d'environ 30 % inférieur à l'indice national.

La gravité des crimes violents n'a pas beaucoup varié en 10 ans

L'Indice de gravité des crimes violents déclarés par la police a diminué de 3 % en 2008, surtout en raison de la baisse des taux de vols qualifiés (-7 %) et des tentatives de meurtre (-10 %). La gravité des crimes violents a été relativement stable au Canada au cours des 10 dernières années.

Taux de crimes violents et Indice de gravité des crimes violents déclarés par la police, Canada



Note : Le taux de crimes violents comprend maintenant un certain nombre d'infractions qui n'étaient pas prises en compte auparavant. Les données produites selon cette définition de crime violent sont disponibles à compter de 1998.

Le taux de crimes violents traditionnel, qui sert à mesurer le volume de crimes violents signalés à la police, a fléchi de 2 %.

En 2008, l'Indice de gravité des crimes violents a augmenté de plus de 15 % dans trois RMR, soit à Gatineau, à Abbotsford-Mission et à Windsor. À l'autre extrême, cet indice a diminué d'au moins 15 % dans quatre RMR : Saskatoon, Grand Sudbury, Saguenay et Guelph.

Regina, Saskatoon et Winnipeg ont déclaré les plus importants indices de gravité des crimes violents de toutes les 33 RMR en 2008. À Toronto, l'Indice de gravité des crimes violents était légèrement supérieur à la moyenne nationale, contrairement à l'indice global pour cette RMR.

Les homicides accusent une hausse

La police a dénombré 611 victimes d'homicide, en hausse de 17 par rapport à 2007. Le taux d'homicides a progressé de 2 % en 2008, mais il a été relativement stable au cours des 10 dernières années.

Le Manitoba a enregistré un taux de 4,5 homicides pour 100 000 habitants en 2008, et s'est ainsi classé au premier rang parmi les provinces. Le taux affiché par le Nouveau-Brunswick, soit 0,4, était le plus faible observé dans cette province en 40 ans ainsi que le plus bas au pays.

Les taux d'homicides étaient les plus importants dans les RMR de l'Ouest suivantes : Abbotsford–Mission (4,7), Winnipeg (4,1), Regina (3,8), Edmonton (3,4), Kelowna (3,4), Calgary (2,9) et Vancouver (2,4).

Toronto, où sont survenus 103 homicides en 2008, a connu le plus grand nombre d'homicides de toutes les RMR. Toutefois, compte tenu de la population, le taux d'homicides de Toronto, qui se situait à 1,9 homicide pour 100 000 habitants, était un peu plus élevé que le taux national de 1,8.

Les RMR de Montréal (1,3) et de Hamilton (0,9) ont toutes les deux déclaré leur taux d'homicides le moins élevé depuis 1981, lorsque les données ont été produites à l'échelon de la RMR pour la première fois.

D'autres crimes graves avec violence sont en baisse

Outre les tentatives de meurtre, qui ont diminué de 10 % en 2008, les voies de fait sérieuses ont reculé pour la première fois en près de 10 ans. La police a déclaré près de 58 000 voies de fait graves et voies de fait armées, ce nombre s'étant traduit par une baisse de 2 % du taux comparativement à 2007.

Au Canada, le taux de vols qualifiés suit une tendance progressive à la baisse depuis 10 ans, et il a de nouveau fléchi en 2008 (-7 %). Environ 15 % des vols qualifiés ont été commis avec une arme à feu. Ce type de vol qualifié n'a pas varié en 2008 après s'être fixé, en 2007, à son point le plus bas en 30 ans.

Les introductions par effraction et les vols de véhicules à moteur déclarés par la police sont en baisse

Le taux d'introductions par effraction a diminué de 10 % en 2008, poursuivant la tendance soutenue à la baisse constatée depuis 1991. La police a déclaré plus de 200 000 introductions par effraction, dont 6 sur 10 ont été commises dans une résidence.

Abbotsford–Mission et Regina ont enregistré les taux d'introductions par effraction les plus importants de toutes les RMR. Par contraste à la tendance à la baisse observée dans l'ensemble du pays, à Trois-Rivières, le taux d'introductions par effraction s'est accru de 31 % en 2008.

La police a dénombré environ 125 000 véhicules volés en 2008, en baisse par rapport aux 145 000 déclarés en 2007. Par conséquent, le taux de vols de véhicules à moteur a fléchi de 15 %, la tendance à la baisse constatée depuis le milieu des années 1990 s'étant ainsi maintenue.

En dépit d'un déclin de 44 %, Winnipeg a tout de même déclaré le plus fort taux de vols de véhicules à moteur, suivie d'Abbotsford–Mission, de Kelowna et de Brantford.

La conduite avec facultés affaiblies et la possession de cannabis augmentent

Le taux de conduite avec facultés affaiblies déclaré par la police a progressé pour une deuxième année consécutive en 2008, soit de 6 %. Toutefois, les taux de conduite avec facultés affaiblies ont suivi une tendance générale à la baisse au cours des 20 dernières années.

La police a déclaré environ 102 000 infractions relatives aux drogues en 2008, un nombre pratiquement inchangé par rapport à 2007. Le taux d'infractions relatives aux drogues, qui est généralement en hausse depuis le début des années 1990, a atteint, en 2007, son point le plus élevé en 30 ans.

Les infractions liées au cannabis se sont accrues en 2008, alors que les infractions liées à la cocaïne et aux autres drogues ont connu des baisses. La possession de cannabis, qui représentait toujours près de la moitié des infractions relatives aux drogues, a vu son taux progresser de 5 % en 2008.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 252-0013, 252-0014, 252-0051 et 252-0052.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3302.

L'article de *Juristat* : «Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2008», vol. 29, n° 3 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir les profils de crime de 2008 pour chacune des 33 régions métropolitaines de recensement, ou un rang des valeurs de l'Indice de gravité de la criminalité pour chacune des 225 polices municipales ayant une population de plus de 10 000, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique.

□

Certaines infractions, selon l'infraction la plus grave, Canada

Type d'infractions	2008	2007 à 2008
	nombre	taux variation du taux en %
Population	33 311 389	...
Total des infractions	2 473 087	7 424
Total des infractions au Code criminel (y compris les délits de la route)	2 337 874	7 018
Total des infractions au Code criminel (excluant les délits de la route), taux de criminalité	2 194 705	6 588
Total des crimes violents prévus au Code criminel ¹	441 782	1 326
Homicide	611	2
Autres infractions causant la mort	85	0
Tentative de meurtre	723	2
Agression sexuelle grave (niveau 3)	139	0
Agression sexuelle armée ou causant des lésions corporelles (niveau 2)	352	1
Agression sexuelle (niveau 1)	20 992	63
Infractions sexuelles contre les enfants	1 379	4
Voies de fait graves (niveau 3)	3 554	11
Voies de fait armées ou causant des lésions corporelles (niveau 2)	54 251	163
Voies de fait simples (niveau 1)	180 096	541
Voies de fait contre un policier	9 699	29
Autres voies de fait	4 079	12
Infractions relatives aux armes à feu (utiliser, décharger ou braquer)	1 506	5
Vol qualifié	32 281	97
Séquestration ou enlèvement	4 671	14
Rapt	464	1
Extorsion	1 385	4
Harcèlement criminel	18 347	55
Menaces	78 500	236
Appels menaçants ou harassants	24 756	74
Autres crimes violents prévus au Code criminel	3 912	12
Total des infractions sans violence prévues au Code criminel (excluant les délits de la route)	1 752 923	5 262
Introduction par effraction	209 755	630
Possession de biens volés	30 957	93
Vol de véhicules à moteur	125 271	376
Vol de plus de 5 000 \$ (autre qu'un véhicule à moteur)	16 743	50
Vol de 5 000 \$ et moins (autre qu'un véhicule à moteur)	552 155	1 658
Fraude	90 932	273
Méfait	375 079	1 126
Crime d'incendie	13 270	40
Contrefaçon	1 015	3
Infractions relatives aux armes	15 098	45
Pornographie juvénile	1 408	4
Prostitution	3 874	12
Troubler la paix	118 833	357
Infractions contre l'administration de la justice	165 556	497
Autres infractions sans violence prévues au Code criminel	32 977	99
Total des délits de la route prévus au Code criminel	143 169	430
Conduite avec facultés affaiblies	84 759	254
Autres délits de la route prévus au Code criminel	58 410	175
Total des infractions aux autres lois fédérales	135 213	406
Possession de cannabis	50 145	151
Possession de cocaïne	10 423	31
Possession d'autres drogues prévues à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	9 353	28
Trafic, production ou distribution de cannabis	14 958	45
Trafic, production ou distribution de cocaïne	11 169	34
Trafic, production ou distribution d'autres drogues prévues à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	5 917	18
Infractions à la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents	10 791	32
Autres infractions aux lois fédérales	22 457	67

... n'ayant pas lieu de figurer

1. Le taux de crimes violents comprend maintenant un certain nombre d'infractions qui n'étaient pas prises en compte auparavant.

Note: Les taux sont calculés pour 100 000 habitants.

Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police, le Canada et les provinces et les territoires

	2008	2007 à 2008	2008	2007 à 2008
	Total des crimes		Crimes violents	
	Indice de gravité de la criminalité	variation en %	Indice de gravité des crimes violents	variation en %
Terre-Neuve-et-Labrador	71,2	-6	66,1	5
Île-du-Prince-Édouard	68,2	7	43,2	8
Nouvelle-Écosse	83,6	-9	87,6	-5
Nouveau-Brunswick	71,3	1	67,1	2
Québec	82,5	-3	82,4	-2
Ontario	70,6	-5	81,5	-5
Manitoba	128,7	-14	158,2	-9
Saskatchewan	156,1	-5	155,6	-9
Alberta	110,1	-4	110,9	3
Colombie-Britannique	120,9	-8	115,0	-2
Yukon	181,5	-2	195,2	-2
Territoires du Nord-Ouest	337,7	1	339,9	-2
Nunavut	324,2	2	466,8	-9
Canada	90,0	-5	94,6	-3

Indice de gravité de la criminalité déclarée par la police, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)

	2008	2007 à 2008	2008	2007 à 2008
	Total des crimes		Crimes violents	
	Indice de gravité de la criminalité	variation en %	Indice de gravité des crimes violents	variation en %
500 000 habitants et plus				
Winnipeg	124,4	-19	162,5	-11
Edmonton	122,0	-5	131,4	2
Vancouver	119,0	-9	125,0	-4
Montréal	91,2	-3	106,0	-3
Calgary	84,7	-8	89,7	-5
Hamilton	77,0	-7	88,1	-9
Ottawa ¹	69,0	-9	73,1	-4
Kitchener	68,9	-3	60,3	-10
Toronto	64,2	-6	95,8	-5
Québec	63,8	-3	55,7	5
100 000 à moins de 500 000 habitants				
Regina	163,1	-13	169,9	-7
Abbotsford–Mission	142,5	-2	122,9	16
Saskatoon	137,8	-13	164,8	-21
Kelowna ²	126,4	-2	110,2	12
Thunder Bay	107,3	-3	117,0	-10
Brantford ²	104,3	-6	87,5	-11
Saint John	102,9	-2	109,3	2
Victoria	101,4	-5	79,6	-1
Halifax	95,6	-9	115,8	-7
St. John's	86,4	-15	73,8	-5
London	84,6	-5	65,3	-4
St. Catharines–Niagara	80,1	0	68,3	5
Trois-Rivières	78,2	14	60,3	0
Sherbrooke	76,6	3	58,0	-3
Gatineau ³	76,0	-6	78,3	18
Windsor	75,3	-8	77,1	15
Grand Sudbury	73,6	-7	75,1	-18
Moncton ²	72,8	-13	65,0	-11
Kingston	68,4	-3	61,2	1
Peterborough ²	66,1	7	68,7	10
Barrie ²	63,6	-6	52,5	-11
Saguenay	59,2	-11	57,1	-18
Guelph ²	57,7	-3	41,5	-15

1. Ottawa représente la partie ontarienne de la RMR d'Ottawa–Gatineau.

2. Moncton, Peterborough, Brantford, Guelph, Barrie et Kelowna sont de nouvelles RMR depuis le Recensement de 2006.

3. Gatineau représente la partie québécoise de la RMR d'Ottawa–Gatineau.

L'incarcération des Autochtones dans les services correctionnels pour adultes

En 2007-2008, les Autochtones adultes représentaient 22 % des personnes admises en détention après condamnation, alors qu'ils formaient 3 % de la population canadienne.

L'âge, le niveau de scolarité et le statut d'emploi n'expliquent qu'en partie la représentation des Autochtones adultes incarcérés dans les prisons canadiennes, selon une nouvelle étude s'étant appuyée sur les données de l'Enquête intégrée sur les services correctionnels et sur le Recensement de 2006 afin d'analyser les facteurs pouvant contribuer à la représentation des Autochtones adultes en détention.

Le taux d'incarcération provinciale des Autochtones adultes dans les secteurs de compétence étudiés était plus élevé que le taux affiché par les non-Autochtones adultes. L'écart se resserre entre les taux d'incarcération des Autochtones adultes et des non-Autochtones adultes lorsque l'on tient compte de l'âge. Cependant, les Autochtones adultes ont continué d'enregistrer les taux les plus élevés parmi tous les groupes d'âge.

L'analyse fondée sur les données disponibles de la Saskatchewan et de l'Alberta révèle que les jeunes adultes sans diplôme d'études secondaires et sans emploi présentaient les plus forts taux d'incarcération.

Chez les Autochtones et les non-Autochtones de 20 à 34 ans, les taux d'incarcération ont diminué au fur et à mesure que la situation d'emploi et le niveau de scolarité s'amélioraient, mais ils ont diminué davantage chez les jeunes adultes non autochtones.

Lorsque l'on compare des personnes qui présentent un statut d'emploi et un niveau de scolarité semblables, on observe que le ratio entre les taux d'incarcération des jeunes adultes autochtones et des jeunes adultes non autochtones en Saskatchewan et en Alberta diminuait de moitié environ.

L'analyse donne à penser que d'autres facteurs, tels que le revenu, le logement et les besoins en matière de réadaptation, pourraient contribuer à la représentation des contrevenants autochtones en détention.

Nota : Les taux d'incarcération ont été calculés au 16 mai 2006, le jour du recensement. Le taux représente le nombre de personnes admises en détention provisoire, en détention après condamnation ou à un autre type de détention temporaire ce jour-là pour chaque tranche de 1 000 habitants dans la population générale. L'analyse comprend les secteurs de compétence suivants : Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, l'Alberta et le Service correctionnel du Canada.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 251-0001 à 251-0003 et 251-0007.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3306 et 3901.

L'article de *Juristat* : «L'incarcération des Autochtones dans les services correctionnels pour adultes», vol. 29, n° 3 (85-002-X, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Tous les sujets*, ensuite *Crime et justice*, puis *Juristat*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services d'information à la clientèle au 613-951-9023 ou composez sans frais le 1-800-387-2231, Centre canadien de la statistique juridique. □

Représentation des Autochtones dans les admissions en détention après condamnation pour adultes en milieu provincial ou territorial, et en proportion de la population générale, 2007-2008

Provinces et territoires	Détention après condamnation, provinces et territoires ¹	Population adulte générale (18 ans et plus) ²
	% des admissions	% de la population
Terre-Neuve-et-Labrador	21	4
Île-du-Prince-Édouard	1	1
Nouvelle-Écosse	7	2
Nouveau-Brunswick	8	2
Québec	2	1
Ontario	9	2
Manitoba	69	12
Saskatchewan	81	11
Alberta	35	5
Colombie-Britannique	21	4
Yukon	76	22
Territoires du Nord-Ouest	86	45
Nunavut	..	78
Tous les secteurs de compétence	22	3

.. indisponible pour une période de référence précise

1. Comprend les peines discontinuées.

2. Les proportions sont fondées sur les données du Recensement de 2006.

Taux d'incarcération des Autochtones et des non-Autochtones de 20 à 34 ans, selon le statut d'emploi et le niveau de scolarité, certains secteurs de compétence, le 16 mai 2006

Statut d'emploi et niveau de scolarité	Taux d'incarcération des Autochtones ¹	Taux d'incarcération des non-Autochtones ¹	Ratio entre les taux d'incarcération des Autochtones et des non-Autochtones
Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse²			
Ensemble de la population de 20 à 34 ans	4,8	1,8	2,7
Sans diplôme	6,0	3,4	1,8
Ayant un diplôme	4,4	1,5	2,9
Sans emploi	8,6	4,9	1,8
Ayant un emploi	2,2	0,7	3,0
Saskatchewan			
Ensemble de la population de 20 à 34 ans	22,1	1,0	22,2
Sans diplôme, sans emploi	48,8	9,9	4,9
Sans diplôme, ayant un emploi	41,4	2,7	15,1
Ayant un diplôme, sans emploi	9,9	1,4	7,3
Ayant un diplôme, ayant un emploi	4,3	0,3	13,0
Alberta			
Ensemble de la population de 20 à 34 ans	15,5	1,7	9,3
Sans diplôme, sans emploi	46,1	14,1	3,3
Sans diplôme, ayant un emploi	25,0	5,2	4,8
Ayant un diplôme, sans emploi	8,3	1,6	5,1
Ayant un diplôme, ayant un emploi	2,4	0,6	4,1

1. Taux d'incarcération pour 1 000 habitants.

2. En raison des nombres trop petits en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, le statut d'emploi et le niveau de scolarité n'ont pas été combinés. Ce tableau comprend les secteurs de compétence pour lesquels les données existent.

Note: L'expression «Sans emploi» comprend toutes les personnes qui n'avaient pas d'emploi, ce qui comprend les chômeurs, les inactifs et les personnes incapables à travailler pour cause d'invalidité. Le terme «Diplôme» désigne un diplôme d'études secondaires ou supérieur.



Investissement dans la construction de logements neufs

Mai 2009

Il est maintenant possible de consulter les données de mai sur l'investissement dans la construction de logements neufs (comprenant les logements unifamiliaux, les maisons jumelées, les maisons en rangée, les appartements et les logements en copropriété).

Ces séries ne sont pas offertes dans CANSIM.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 5155.

Pour commander des données, pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Nicole Charron au 613-951-0087 (bdp_information@statcan.gc.ca), Division de l'investissement et du stock de capital. ■

Dépenses publiques au chapitre de la culture

2006-2007

Il est maintenant possible de consulter les données de l'exercice financier 2006-2007 sur les dépenses publiques au chapitre de la culture.

Données stockées dans CANSIM : tableau 505-0003.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3116 et 3117.

Les tableaux de données détaillées et sommaires portant sur les dépenses publiques au chapitre de la culture, selon la fonction et la province ou le territoire, sont maintenant accessibles dans la publication *Dépenses publiques au titre de la culture : Tableaux de données, 2006-2007* (87F0001X, gratuite), à partir du module *Publications* de notre site Web. Les chercheurs peuvent également demander des totalisations personnalisées moyennant un recouvrement des coûts.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec les Services à la clientèle au 613-951-2320 ou composez sans frais le 1-866-767-5611 (culture@statcan.gc.ca), Division de la démographie. Télécopieur : 613-951-2307. ■

Nouveaux produits

Commerce de gros, mai 2009, vol. 72, n° 5
Numéro au catalogue : 63-008-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Opérations internationales du Canada en valeurs mobilières, mai 2009, vol. 75, n° 5
Numéro au catalogue : 67-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Juristat, vol. 29, n° 3
Numéro au catalogue : 85-002-X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Dépenses publiques au titre de la culture : tableaux de données, 2006-2007
Numéro au catalogue : 87F0001X (PDF, gratuit; HTML, gratuit)

Enquête sur la vitalité des minorités de langue officielle (EVMLO) : fichier de microdonnées à grande diffusion, 2006, n° 1
Numéro au catalogue : 89M0028X (CD-ROM, 255 \$)

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.

Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1-877-287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 5 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.gc.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.gc.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications et des services de bibliothèque, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.gc.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à listproc@statcan.gc.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.